

Compte-rendu du Conseil Municipal du 13 avril 2019

Présents : M Michel MARESCOT – Maire - Mme Sophie DIERRE – Adjointe - M Michel DABOUT - M Alain FAURE - Mme Catherine FILIPOV - Mme Michelle LEGRY - M Jean-Claude LE MOINE – Mme Martine LETARTRE.

Excusés : Mme Sylvaine de KEYZER donne pouvoir à M Michel MARESCOT - M Philippe GANNE – M Jean-Paul HAUVEL donne pouvoir à M Alain FAURE - M Olivier PONTHEU donne pouvoir à M Michel DABOUT.

Secrétaire : M Alain FAURE.

- Informations de Monsieur le Maire

- Les travaux prévus au niveau du tri sélectif du parking des fossés débiteront vers juin 2019.
- La Fédération Française de Randonnée a proposé un nouveau tracé du GR 223.
- Remerciements.

- Approbation du Compte de Gestion 2018

Accord du Conseil

- Compte Administratif 2018

EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

| | |
|----------------------|---------------|
| Recettes | 1 325 355,62€ |
| Dépenses | 1 356 826,99€ |
| Total déficitaire de | 31 471,37€ |

EN SECTION D'INVESTISSEMENT

| | |
|-----------------------|-------------|
| Recettes | 336 411,32€ |
| Dépenses | 298 863,97€ |
| Total excédentaire de | 37 547,35€ |

Résultats budgétaires de l'exercice 2018 : excédent de 6 075,98€

Accord du Conseil

- Affectation des résultats

VU l'approbation du conseil municipal pour le compte administratif 2018, donnant un résultat de clôture à la fin de l'année 2018 de :

| | |
|------------------------------|--------------|
| En section d'investissement | 37 547,35€ |
| En section de fonctionnement | - 31 471,37€ |

VU l'état des restes à réaliser de la commune au 31 décembre 2018, en section d'investissement, qui s'élève à 154 709,00€.

Nous n'avons pas besoin de financement.

Affectation de l'excédent de fonctionnement de 486 319,94€ au compte R 002 et de l'excédent d'investissement de 172 825,44€ au compte R 001.

Accord du Conseil

- Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales 2019

Les taux des taxes n'auront pas été augmentés par la commune **depuis 1997 soit 22 années.**

Les taux des trois taxes directes locales ont été votés en 2018 selon le détail ci-dessous :

| | Taux |
|------------------------|-------------|
| Taxe d'habitation | 9,51% |
| Taxe foncier bâti | 9,91% |
| Taxe foncière non bâti | 20,68% |

Il est proposé de maintenir les mêmes taux (pas d'augmentation) pour 2019.
 Accord du Conseil

- Attribution des subventions 2019

| DEMANDES | VOTE |
|---|---------------|
| ADMR | 300 |
| AEROCLUB DEAUVILLE | 300 |
| ARIM | 3700 |
| APE les petites mouettes | 300 |
| Bibliothèque pour tous | 2000 |
| Comité liaison anciens combattants | 150 |
| Conférence St Vincent de Paul | 100 |
| Coopérative de l'école de Villerville | 800 |
| Croix Rouge Française Deauville Trouville | 100 |
| Ecole du Chat | 60 |
| Fédération normande sauvegarde des cimetières et Patrimoine | 30 |
| FSL Calvados | 115 |
| Jeudi d'Antan | 1000 |
| Les Restos du cœur | 100 |
| MFR Blangy Espaces verts | 60 |
| MFR Saint Désir | 60 |
| MFR Vimoutiers | 60 |
| Secours de la Côte Fleurie (Trouville) | 100 |
| SNSM Honfleur | 100 |
| SNSM Trouville | 100 |
| Société des courses (Clairefontaine) | 150 |
| Théâtre Catherine de la Porte | 350 |
| US Villervillaise | 2500 |
| Villerville et compagnies | 5000 |
| | ----- |
| Total | 17 535 |
| | |
| Sans affectation | 2500 |
| Total | 20 035 |
| | |
| Subvention SPL Tourisme | 22 300 |
| Subvention SPL Marketing | 700 |
| GRAND TOTAL | 43 035 |

Accord du Conseil

- Budget primitif 2019

Monsieur le Maire présente à l'ensemble du conseil municipal, le budget primitif 2019 qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

- Section de fonctionnement 1 484 192,00€
- Section d'investissement 1 127 755,00€

Accord du Conseil

- Achat immobilier

Proposition d'achat d'1 parcelle cadastrée A 548 d'une superficie de 122 m², située place du Lavoir (ancienne pharmacie) pour un montant de 200 000€ net vendeur. Cela comprend un espace commercial au rez-de-chaussée et le logement situé au 1^{er} étage. L'avis des Domaines a été sollicité.

Accord du Conseil

- Centre de Gestion du Calvados

Proposition d'adhésion au service RGPD sur la base de 200€ la journée et nomination d'un délégué à la protection des données (DPD).

Accord du Conseil

- Demande de subventions de ravalement :

Demande de subvention pour l'habitation située au 16 rue Abel Mahu pour des travaux de ravalement d'un montant de 11 925,27€. Proposition d'une subvention de 650,00€ correspondant au plafond d'aide allouée.

Accord du Conseil

- Personnel

- Saisonnier

Proposition d'embaucher 1 personne pour un emploi polyvalent (ASVP et nettoyage du rivage, balayage de la promenade et des escaliers d'accès à la mer) à temps complet pour les mois de juillet et d'août (du 08/07/19 au 01/09/19).

- Embauches

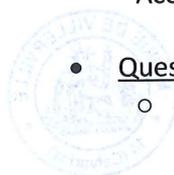
- Suite à la démission du garde municipal pendant sa période d'essai, proposition d'embaucher une personne à temps complet pour une période allant du 6 avril 2019 jusqu'au 31 décembre 2019. Cet employé exercera les missions de Police municipale, gestion du cimetière, contrôle en matière d'urbanisme...
- Suite au départ (fin de CDD) de l'employé technique en charge des espaces verts fin mars 2019, proposition d'embaucher une personne à temps complet dès que possible jusqu'au 31/12/2019.
- Suite à la démission d'un employé technique polyvalent, proposition d'embaucher une personne à temps complet dès que possible jusqu'au 31/12/2019.

Accord du Conseil

- Questions diverses

- Devis

Suite à l'accord de principe du CM concernant le remplacement des garde-corps de la terrasse (devant le Casino), des devis ont été reçus.



Le devis le moins disant est celui de l'entreprise Rénovation Qualité Service pour un montant de 19 700,00€ HT soit 23 640,36€ TTC.

Après la récente tempête du 20/09/18, notre compagnie d'assurance et son expertise, prennent en charge la somme de 12 600€.

Ce remplacement coûterait finalement à la commune que 11 040,36€.

Accord du Conseil

○ Confortement de la falaise : devis

Suite à l'annulation du SDAGE 2016-2021 du bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands par le Conseil d'Etat, c'est désormais celui de 2010-2015 qui s'applique. La compatibilité réalisée lors du 1^{er} dossier doit être mise à jour et faire l'objet d'un avenant d'un montant de 1 200,00€ HT soit 1 440,00€ TTC. L'avenant intègre la reprise de la compatibilité et l'élaboration du rapport qui sera rendu le 30/04/19.

Accord du Conseil

○ Location du garage, rue de Banville

Demande de location en l'état par 2 habitants de la commune.

Proposition de louer à l'année pour 100€ / mois à partir du 01/05/19 pour une année.

Accord du Conseil

○ Occupation du domaine public : terrasse

Pour la crêperie et le Bistrot Fleuri, le CM a délibéré en 2018 pour le tarif de 1 000€ pour l'année 2019.

- Proposition pour le Cabaret Normand de délibérer pour mettre en place aux heures d'ouverture de l'établissement 3 tonneaux au droit de la façade, rue de la Cabine en s'engageant à ne pas gêner la circulation déjà difficile au Carrefour du Singe en Hiver. Les tonneaux seront rentrés tous les soirs pour l'année 2019 (d'avril à septembre) pour un montant de 500€.

Accord du Conseil

- Demande de la pizzeria pour mettre des mange-debout et chaises devant sa vitrine, un petit plancher pour la mise à niveau et quelques petits parasols pouvant se fixer sur la vitrine. Mme PEREIRA souhaite aussi la mise en place d'une séparation (petite barrière amovible) pour séparer son commerce de la crêperie voisine.

Le Conseil autorise la mise en place de 3 mange-debout avec quelques chaises aux heures d'ouverture pour un droit de terrasse de 500€ du 01/04/19 au 30/09/19.

Mais le Conseil ne souhaite pas donner une suite favorable à la mise en place d'un plancher ni de parasols.

L'étude de la séparation soit confiée au garde municipal.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Michel MARESCOT

